

États démocratiques, États autocratiques, socialisme, nationalisme
(version 13 mai 2012)

Vous accédez à ce document depuis [SECONDES1112](#) - NOTES POUR LE COURS D'HISTOIRE GYBN -
DEUXIEME ANNEE 2011-2012, Sz - Semaine 45

États démocratiques, États autocratiques, socialisme, nationalisme, cours 45.

Sur cette page:

Tableau

Cadre chronologique

Introduction

Révolution américaine

Révolution française

Nationalisme

Les unités allemande et italienne

Nationalisme et aspirations nationales, p. 176

Socialisme, pp. 44-47

États démocratiques et États autoritaires entre 1850 et 1914, pp. 180-181

Conclusion

Annexes :

Classement des notions

Glossaire

Tableau

SIÈCLES	ÉPOQUES	ÉTATS	MODÈLES DOMINANTS
XVII 1600...	Temps modernes	État moderne d'ancien régime	Absolutisme
XIX 1800...	Époque contemporaine	État-Nation	Démocratie constitutionnelle
XX 1900...	Époque contemporaine	Nationalisme	Démocratie parlementaire libérale – communisme - fascisme
XXI	Présent	État-providence	Démocratie libérale

2000...			devenue en partie démocratie sociale respectueuse des droits humains
---------	--	--	---

Cadre chronologique

Révolutions anglaise, américaine, française (fin des monarchies absolues de droit divin 1689 - 1815), Diffusion mondiale de la révolution, mouvement des nationalités, création et consolidations des États-nations (1848-1871).

Introduction

Montrer que, aux XIX et XXe s. (on pourrait y ajouter le XXIe s.), les révolutions contre l'Ancien Régime et autres changements révolutionnaires ne produisent pas directement des républiques démocratiques libérales respectueuses des droits humains.

Commentaire sur l'actualité.

Se familiariser avec le vocabulaire politique (voir [PROCHAINS TESTS](#)).

Révolution américaine

L'indépendance des colonies anglaises d'Amérique du Nord et la création des Etats-Unis (1776-1787).

« Les treize colonies anglaises d'Amérique entrent en guerre contre la métropole (GB). Elles se révoltent pour des questions d'impôts.

"No taxation without representation."

Cette révolution leur donne l'indépendance économique et un régime politique sur des bases démocratiques », (*Manuel du collègue*, p. 12).

Independance Day, 4th of July (1776)

Guerre d'indépendance

3 septembre 1783, l'Angleterre reconnaît l'indépendance américaine.

Constitution de 1787

« La Constitution de 1787 représente un pas important dans la marche vers la démocratie. Elle se fonde sur le principe qui veut que le peuple ne soit pas gouverné sans son consentement. ... Cependant il reste à savoir qui est « le peuple » », (*Manuel du collègue*, p. 18).

Révolution française

« ... Pour la première fois, tous les hommes des villes, des bourgs et des villages ont pris la parole pour exprimer leur désir de changer la vie. Ils ont eu aussi conscience de se battre pour défendre leur nation. Pour la première fois, ils ont inventé « la politique » et ont posé les bases d'une démocratie dont le modèle allait servir de référence jusqu'à nos jours ». (*Manuel français, Les fondements du monde contemporain*, p. 136).

Dès juillet 1789, monarchie constitutionnelle

Septembre 1792, Première République

Mai 1804, Empire,

1815 Restauration

1815-1848, entre restauration et révolution.

La Troisième République (1870-1940) est le premier régime français à s'imposer dans la durée depuis 1789.

La France : une langue, une religion, un peuple, une culture, une histoire monarchique, une révolution qui accouche d'un État-nation idéal.

Nationalisme

Mouvements des nationalités, aspirations nationales et nationalisme

Manuel : Jean-Michel LAMBIN, *HISTOIRE 1ère ES/L/S*, Paris : Hachette, 2007, ISBN : 978-2-01-135483-9. Pp. 176.

« De 1850 à 1913, différents peuples européens réussissent à réaliser leur unité ou à obtenir leur indépendance dans le cadre d'États-nations. Mais le nationalisme qui a permis l'émergence de ces États-nations n'a pas pour seul objectif l'indépendance. Il sert parfois également à affirmer la volonté de puissance et d'expansion territoriale, au détriment d'autres peuples », (p. 168).

Les unités allemande et italienne

Unité italienne, 1861 (Royaume d'Italie).

17 mars 1861 - 17 mars 2011: 150 ans de l'Unité italienne

Unité allemande, 1871 (Empire allemand).

Nationalisme et aspirations nationales, p. 176 :

L'exemple allemand marque l'apparition d'une nouvelle conception de la nation, le « nationalisme de puissance ».

L'unité nationale peut être imposée, ou peut être fondée sur la volonté des populations de vivre ensemble.

Le « nationalisme d'existence », lutte de peuples minoritaires pour leur indépendance contre des grands ensembles qui ne sont pas des nations : l'empire russe, l'empire austro-hongrois, l'empire ottoman.

L'empire russe n'est pas un État-nation, il pratique néanmoins un « nationalisme de puissance ». La Russie soutient les luttes d'indépendance du Monténégro, de la Serbie, de la Roumanie, de la Bulgarie contre l'empire ottoman. La Russie aimerait contrôler les détroits du Bosphore et des Dardanelles (région Istamboul).

Les États-nations une fois créés (par guerre d'indépendance, révolution, unification) doivent se consolider : éducation, enseignement de l'histoire (enseignement des mythes nationaux), enseignement de la langue nationale (en Suisse, des langues nationales).

Course aux armements.

Exemples de nationalismes de puissance :

Panslavisme : doctrine qui vise à regrouper sous l'autorité de la Russie tous les peuples slaves (voir p. 177, docu 3, liste de tous les Slaves).

Carte des peuples slaves évalués par la langue :

http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Langues_slaves.png

Voir docu 1, p. 176, l'argument de Dostoïevski en faveur de l'union de tout le monde slave sous l'aile de la Russie.

Pangermanisme : doctrine qui vise à regrouper sous l'autorité de l'Allemagne les peuples d'origine germanique et de langue allemande (ce qui inclurait théoriquement la Suisse).

Carte de 1990 montrant l'étendue des zones où, historiquement, l'on parle allemand.

http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Historical_German_linguistical_area.PNG

Voir docu 2, p. 177, « nous sommes entourés de peuples pleins d'aversion pour les Allemands... ».

Serbie : veut unir tous les Slaves du sud (Bulgares, Croates, Macédoniens, Serbes, Serbo-croates musulmans et Slovènes).

Définition de Principe des nationalités :

« Principe qui affirme que État et nation doivent coïncider dans les groupements politiques. Il s'oppose au principe dynastique et au principe de légitimité (chaque territoire appartenant à une dynastie légitimée par la tradition et la religion). Le principe des nationalités a pour origine la Révolution française.... », (Manuel français, *Les fondements du monde contemporain*, p. 234).

Définition de Nationalisme :

« Ce terme peut désigner un mouvement politique qui revendique au nom d'un peuple dominé le droit à l'indépendance.

Il peut aussi avoir un sens péjoratif et désigner un sentiment agressif fondé sur l'intolérance à l'égard des autres nations et la haine de l'étranger : c'est une forme outrancière du patriotisme.

Le terme sert enfin de profession de foi à des groupement politiques (souvent à l'extrême-droite) qui considèrent les valeurs nationales comme les valeurs suprêmes », (Manuel français, *Les fondements du monde contemporain*, p. 234).

Socialisme, pp. 44-47.

Définition de socialisme :

« Idéologie visant à transformer la société. Le mot recouvre plusieurs sens.

1. Pour les marxistes, le socialisme est la première étape de la mise en place, si nécessaire par la révolution, d'une société communiste ; durant cette étape, le pouvoir appartient au seul parti communiste.

2. Pour les non-marxistes, le socialisme associe à la pluralité des partis politiques l'intervention de l'État dans l'économie et la mise en place de réformes sociales par la loi », p. 44.

Critique des conséquences sociales du capitalisme

Chômage, misère, répression armée (p. 47), travail des enfants, accidents de travail, surexploitation, condition pire que celle de l'esclavage.

Il faut une autre organisation de la société, autre que le capitalisme (« système économique fondé sur la propriété privée des capitaux et des moyens de production et sur la recherche du profit »), autre que le libéralisme (« liberté de posséder, d'entreprendre, d'acheter et de vendre », extension des libertés individuelles en politiques).

Un nouveau système fondé sur l'égalité, sur la propriété collective, sur un parti unique (dictature du prolétariat), sur la limitation des libertés.

États démocratiques et États autoritaires entre 1850 et 1914, pp. 180-181.

Vers les États-nations

L'Europe de 1815-1850

Les unités italienne et allemande

Nationalismes et aspirations nationales

J'ai ajouté socialisme

Et donc, maintenant :

États démocratiques et États autoritaires entre 1850 et 1914, pp. 180-181.

Est-ce que la révolution aboutit automatiquement, directement à un régime démocratique, favorable politiquement, socialement et économiquement au peuple ?

Les révolutions n'abolissent pas les monarchies : en 1850, sur 60 États en Europe, 58 sont des monarchies !! (En 1914, il n'y a plus que 20 États en Europe, tous des monarchies sauf la France, le

Portugal et la Suisse).

Europe de 1850, voir carte p. 171.

Carte en ligne: La situation de l'Europe en 1858

mais on n'y voit pas clairement les 60 États européens.

http://www.atlas-historique.net/1815-1914/cartes_popups/Europe1858GF.html

Carte des États allemands vers 1850

http://en.wikipedia.org/wiki/File:Deutscher_Bund.svg

Ancien Régime

Révolution, guerre, coup d'État

Régime constitutionnel

Constitution qui restreint les libertés, qui réserve quasiment tous les pouvoirs au souverain (= États autoritaires ou autocratiques)

Constitution libérale (séparation des pouvoirs, libertés fondamentales, élection des députés qui contrôlent l'action du gouvernement).

Suffrage censitaire

Suffrage universel masculin (en 1850 : seules la Suisse et la France).

Comment les libertés progressent-elles ?

De plus en plus de pays adoptent la démocratie libérale (en 1914 : les USA, les pays scandinaves, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Royaume-Uni, France, Portugal, Italie).

Espagne, pays d'Europe centrale (Allemagne, Autriche-Hongrie) et balkanique : même si ont

Constitution, souvent la vie politique ne fonctionne pas sur un mode démocratique.

Europe orientale reste autoritaire : Russie, Empire Ottoman.

En 1914, seule la Norvège a donné le droit de vote aux femmes.

Conclusion.....

Annexes :

Notions, classement

Révolution

Instruments

État

Nation

État-nation

Sortes d'État

Sortes de régime

**

Révolution, guerre, coup d'État

Instruments

Constitution

Gouvernement (pouvoir exécutif)

Parlement (pouvoir législatif)
Suffrage

État

Nation

État-nation

Sortes d'État (formes)

Empire
Royaume ou principauté
République
Confédération
Fédération

Sortes de régime (natures)

Monarchie absolue de droit divin
Monarchie
Empire
République
Dictature
Dictature du prolétariat
Régime autoritaire
Régime constitutionnel
Régime constitutionnel, mais pas de fonctionnement démocratique libéral
Démocratie, régime démocratique
Démocratie libérale
Démocratie libérale directe
Régime libéral
Régime parlementaire

* * *

Révolution, guerre, coup d'État

<http://gybn-histoire.blogspot.com/2011/05/revolution.html>

Instruments

Constitution : « texte solennel, ensemble de traditions (la Common Law anglaise), ensemble de textes qui font un régime, règle le fonctionnement des pouvoirs dans un État ainsi que les droits et devoirs des citoyens », (Lambin, p. 148).

Gouvernement (pouvoir exécutif): « équipe au pouvoir pendant un temps limité ; les changements de gouvernement sont normaux et fréquents dans n'importe quel régime, à l'exception des régimes dictatoriaux ou totalitaires », (Lambin, p. 148).

Parlement (pouvoir législatif)

Suffrage

État

État : « territoire indépendant et organisé, dont toute la population est soumise à une seule et même

autorité », (Manuel du collège, p. 459).

Nation

Nation : « La nation regroupe des personnes ayant une culture, une histoire et une langue communes, ainsi que la volonté de vivre ensemble. Elle n'appartiennent pas toujours à un État uni et indépendant (ainsi, au XIXe s., il existe une nation polonaise, mais les Polonais sont répartis entre la Russie, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie) », (Lambin, p. 184).

État-nation

État-nation : « État qui rassemble des personnes se reconnaissant toutes comme appartenant à une seule nation » (Lambin, p. 171, 184, 373).

Sortes d'État (formes)

Empire : « 1) État ou ensemble d'États, d'une assez grande dimension, gouverné par un empereur ; 2) ensemble formé par une métropole et ses colonies », (Manuel du collège, p. 459).

Royaume ou principauté

République : « régime politique où le pouvoir n'est pas détenu par une seule personne et où le chef de l'État n'est pas héréditaire », (Manuel du collège, p. 462).

Confédération : « union de plusieurs États qui s'associent tout en conservant leur souveraineté ou une part de celle-ci », (Manuel du collège, p. 457).

Fédération

Sortes de régime (natures)

Régime : « forme et cadre général dans lequel un pays est gouverné (régime monarchique, régime impérial, régime républicain, régime dictatorial ou totalitaire). Un régime peut durer des décennies, voire des siècles (l'Ancien Régime). Un changement de régime se produit en général à l'occasion d'une crise grave (guerre, coup d'État, révolution) », (Lambin, p. 148).

Monarchie absolue de droit divin : régime politique où le pouvoir est détenu par une seule personne, sans avoir de compte à rendre à personne, car, dans cette conception, les rois reçoivent de Dieu la charge de gouverner leur État.

Monarchie : « régime politique où le pouvoir est détenu par une personne (empereur, roi, prince, etc.) », (Manuel du collège, p. 460).

Empire : « 1) État ou ensemble d'États, d'une assez grande dimension, gouverné par un empereur ; 2) ensemble formé par une métropole et ses colonies », (Manuel du collège, p. 459).

République : « régime politique où le pouvoir n'est pas détenu par une seule personne et où le chef de l'État n'est pas héréditaire », (Manuel du collège, p. 462).

Dictature : « exercice, par un homme ou un groupe d'hommes, d'un pouvoir sans limite, toute opposition étant interdite », (Lambin, p. 264).

Dictature du prolétariat : « période qui suit la révolution et durant laquelle tout le pouvoir doit appartenir

au parti communiste afin d'empêcher la bourgeoisie de reconquérir le pouvoir », (Lambin, p. 373).

Régime autoritaire

Régime constitutionnel

Régime constitutionnel, mais pas de fonctionnement démocratique libéral

Démocratie, régime démocratique : « la souveraineté est exercée par des députés ou un président élus au suffrage universel », (Lambin, p. 184).

Démocratie libérale : « régime politique dans lequel le pouvoir est exercé par le peuple, qui désigne librement ses représentants lors des élections, et où des pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire) sont séparés et s'exercent dans le cadre d'une Constitution », (Lambin, p. 180, 373).

Démocratie semi-directe (démocratie libérale semi-directe) est un régime politique dans lequel l'ensemble des citoyens exerce -- en plus de par l'intermédiaire d'un organe représentatif -- sa souveraineté lui-même directement, par recours aux référendums, assemblées locales, initiatives populaires.

Régime libéral : « les habitants jouissent des libertés fondamentales. Il n'est pas toujours démocratique (par exemple, les députés peuvent être élus au suffrage censitaire) », (Lambin, p. 184).

Régime parlementaire : « les députés contrôlent l'action du gouvernement et peuvent le renverser par un vote. Un régime démocratique n'est pas toujours parlementaire : en Allemagne avant 1918, le gouvernement ne dépend que de l'Empereur et n'est pas responsable devant les députés », (Lambin, p. 184).

* * * *

Glossaire

Aristocratie : « forme de gouvernement où le pouvoir appartient à la classe sociale supérieure ; dès la Renaissance, le terme d'aristocratie est synonyme de noble », (Manuel du collège, p. 456).

Confédération : « union de plusieurs États qui s'associent tout en conservant leur souveraineté ou une part de celle-ci », (Manuel du collège, p. 457).

Constitution : « texte solennel, ensemble de traditions (la Common Law anglaise), ensemble de textes qui font un régime, règle le fonctionnement des pouvoirs dans un État ainsi que les droits et devoirs des citoyens », (Lambin, p. 148).

Démocratie : « 1) doctrine politique par laquelle la souveraineté appartient à l'ensemble des citoyens ; 2) régime, organisation politiques dans lequel les citoyens exercent cette souveraineté », (Manuel du collège, p. 458).

Démocratie libérale : « régime politique dans lequel le pouvoir est exercé par le peuple, qui désigne librement ses représentants lors des élections, et où des pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire) sont séparés et s'exercent dans le cadre d'une Constitution », (Lambin, p. 180, 373).

Démocratie directe

"Démocratie type Landsgemeinde, où le peuple assemblé physiquement face à ses autorités décide directement de leur sort et du sien propre sans l'intermédiaire de députés" (Andrey, Georges, *Histoire de la Suisse pour les nuls*, Paris : First, 2007, p. 346).

Démocratie représentative

"Démocratie où le peuple délègue ses pouvoirs à des représentants qu'il a élus (députés) et qui forment un parlement" (Andrey, Georges, *Histoire de la Suisse pour les nuls*, Paris : First, 2007, p. 346).

Démocratie semi-directe

"La démocratie semi-directe combine la représentative avec le référendum et l'initiative populaire, deux moyens que les citoyens se donnent pour contrôler directement, par le vote populaire, les décisions de leurs autorités (référendum) ou pour modifier la Constitution et les lois (initiatives)" (Andrey, Georges, *Histoire de la Suisse pour les nuls*, Paris : First, 2007, p. 346).

Dictature : « exercice, par un homme ou un groupe d'hommes, d'un pouvoir sans limite, toute opposition étant interdite », (Lambin, p. 264).

Dictature du prolétariat : « période qui suit la révolution et durant laquelle tout le pouvoir doit appartenir au parti communiste afin d'empêcher la bourgeoisie de reconquérir le pouvoir », (Lambin, p. 373).

Empire : « 1) État ou ensemble d'États, d'une assez grande dimension, gouverné par un empereur ; 2) ensemble formé par une métropole et ses colonies », (Manuel du collège, p. 459).

État : « territoire indépendant et organisé, dont toute la population est soumise à une seule et même autorité », (Manuel du collège, p. 459).

État-nation : « État qui rassemble des personnes se reconnaissant toutes comme appartenant à une seule nation » (Lambin, p. 171, 184, 373).

Gouvernement : « équipe au pouvoir pendant un temps limité ; les changements de gouvernement sont normaux et fréquents dans n'importe quel régime, à l'exception des régimes dictatoriaux ou totalitaires », (Lambin, p. 148).

Monarchie : « régime politique où le pouvoir est détenu par une personne (empereur, roi, prince, etc.) », (Manuel du collège, p. 460).

Monarchie absolue de droit divin : régime politique où le pouvoir est détenu par une seule personne, sans avoir de compte à rendre à personne, car, dans cette conception, les rois reçoivent de Dieu la charge de gouverner leur État.

Nation : « La nation regroupe des personnes ayant une culture, une histoire et une langue communes, ainsi que la volonté de vivre ensemble. Elle n'appartient pas toujours à un État uni et indépendant (ainsi, au XIXe s., il existe une nation polonaise, mais les Polonais sont répartis entre la Russie, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie) », (Lambin, p. 184).

Régime : « forme et cadre général dans lequel un pays est gouverné (régime monarchique, régime impérial, régime républicain, régime dictatorial ou totalitaire). Un régime peut durer des décennies, voire

des siècles (l'Ancien Régime). Un changement de régime se produit en général à l'occasion d'une crise grave (guerre, coup d'État, révolution) », (Lambin, p. 148).

Régime démocratique : « la souveraineté est exercée par des députés ou un président élus au suffrage universel », (Lambin, p. 184).

Régime libéral : « les habitants jouissent des libertés fondamentales. Il n'est pas toujours démocratique (par exemple, les députés peuvent être élus au suffrage censitaire) », (Lambin, p. 184).

Régime parlementaire : « les députés contrôlent l'action du gouvernement et peuvent le renverser par un vote. Un régime démocratique n'est pas toujours parlementaire : en Allemagne avant 1918, le gouvernement ne dépend que de l'Empereur et n'est pas responsable devant les députés », (Lambin, p. 184).

République : « régime politique où le pouvoir n'est pas détenu par une seule personne et où le chef de l'État n'est pas héréditaire », (Manuel du collège, p. 462).

Sources:

Voir l'article « DEMOCRATIE » dans le *Dictionnaire d'histoire* Mousse.

Manuel du collège : AAVV, *Histoire générale, L'Époque contemporaine 1770-1990*, Lausanne : LEP, 1995.

Manuel français : AAVV, *Histoire 2e, Les fondements du monde contemporain*, Paris : Nathan, 1996.

Manuel : Jean-Michel LAMBIN, *HISTOIRE 1ère ES/L/S*, Paris : Hachette, 2007, ISBN : 978-2-01-135483-9. Pp. 46-47, 176, 180-181.

HISTOIRE - Sz

[GYMNASE CANTONAL DU BUGNON](#) - LAUSANNE

gmslausanne